

Date de la convocation : 14 décembre 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 32 – Pouvoirs 7  
 Votants : 39

Vote : 39  
 Pour : 39  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le 29/12/2017  
 et publication du 29/12/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 21 décembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir –  
 Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en  
 séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

#### Présents (32) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude  
 BOIZIAU, François BOUSSARD, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUEL,  
 Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Jean-Yves DENIS,  
 Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian  
 JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR,  
 Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis  
 TURIN, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET, Jean-Louis YVERNAULT.

#### Pouvoirs (7) :

Guy-Michel CHAUVEAU à Laurent HUBERT, Dominique DUCHENE à Galiène COHU de LASSENCE,  
 Sylvain FOURNIER à Jean-François COINTRE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Daniel  
 LEGEAY à Régis VALLIENNE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD, Carine MENAGE à  
 Georges BITOT.

#### D09-21-21-2017 : Débat PADD

Suite aux modifications induites par les décisions de la CDCI portant sur le périmètre au  
 1<sup>er</sup> janvier 2018, du territoire du PETR Pays Vallée du Loir ainsi que sur le périmètre des  
 communautés de communes Sud Sarthe et Pays Fléchois,

Conformément au code de l'urbanisme, le comité syndical, après en avoir délibéré et à  
 l'unanimité des membres présents et représentés,

- prend acte, de la tenue du débat portant sur les orientations du projet  
 d'aménagement et de développement durables (PADD) du schéma de  
 cohérence territoriale (SCoT) en cours d'élaboration.

Fait à Vaas  
 Les jour, mois et an susdits  
 Suivent les signatures

Le Président  
 Régis VALLIENNE

